



LE 21 JANVIER 2019

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville de Beupré au 10 995 rue des Montagnards, le lundi 21 janvier 2019 à 19 h 30, à laquelle sont présents :

M. Pierre Renaud, maire
Mme Nancy Pelletier, conseillère #1
M. Christian Blouin, conseiller #2
M. Pierre Carignan, conseiller #3
M. Serge Simard, conseiller #4
M. Michel Beaumont, conseiller #5
Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

8826-210119 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

- . Rapport des permis décembre 2018
- . Rapport annuel des permis 2018

- . Rapport budgétaire décembre 2018

8827-210119 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2018**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 décembre 2018.

8828-210119 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2018**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018.

8829-210119 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Journal des chèques 1802423 à 1802490	162 571,11 \$
Journal des chèques 1802491 à 1802499	35 242,07 \$
Journal des chèques 1802500 à 1802563	65 820,54 \$
Journal des chèques 1802564 à 1802601	55 142,08 \$
Journal des chèques 1802602 à 1802618	214 549,85 \$
Journal des chèques 1900001 à 1900066	96 967,60 \$
Journal des chèques 1900067 à 1900113	266 086,38 \$

8830-210119 **REMBOURSEMENT ACHAT DE LIVRES À MME NANCY PELLETIER**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de rembourser l'achat de livres au montant de 382,06 \$ à Mme Nancy Pelletier pour la fête de Noël.

8831-210119 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 1237 - RÈGLEMENT CONCERNANT L'ADOPTION DES DIVERS TAUX DE TAXES, DE LA TARIFICATION ET DES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2019**

ATTENDU qu'un avis de motion de ce règlement a été dûment donné et qu'un projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 1237 intitulé « *Règlement concernant l'adoption des divers taux de taxes, de la tarification et des compensations pour l'année 2019* ».

8832-210119 **REMBOURSEMENT DE DÉPENSES À M. SERGE SIMARD**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement de rembourser la somme de 118,80 \$ à M. Serge Simard à titre de frais de déplacement.

8833-210119 **DÉCÈS M. ROBERT GIGUÈRE**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'entériner la dépense de 150,05 \$ pour l'envoi de fleurs lors du décès de M. Robert Giguère.

8834-210119 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI CHARLEVOIX /CÔTE-DE-BEAUPRÉ - 15^E ÉDITION DU COLLECTIF JEUNESSE DE SERVICES (CJS) DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de verser la somme de 500 \$ à titre d'aide financière pour l'année 2019.

8835-210119 **ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser les membres du conseil municipal à participer aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendront du 9 au 11 mai 2019 à Québec au coût de 775 \$ par personne et d'autoriser le paiement des dépenses inhérentes.

8836-210119 **FQM - FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES 2019**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Renaud à participer au forum des communautés forestières au coût de 195 \$ plus les taxes applicables soit 224,20 \$.

8837-210119 **DÉROGATION MINEURE – ESCALIER EN COUR LATÉRALE (10846, AVE ROYALE)**

Attendu que le propriétaire de l'immeuble en construction sis au 10846, avenue Royale, a déposé une demande de dérogation mineure, suite à l'implantation du bâtiment sur le terrain, pour rendre conforme le coin de l'escalier tournant, sur deux paliers, situé en cour latérale gauche qui sera implanté à 0,7 mètre de la ligne latérale gauche comme indiqué sur le plan projet d'implantation de l'arpenteur-géomètre Gilles Simard en date du 20 novembre 2018, minute 11 571;

Attendu qu'en vertu du paragraphe 5 du tableau 1 de l'article 128 du Règlement de zonage numéro 1192, un escalier ouvert donnant accès à un étage au-dessus du rez-de-chaussée est autorisé en cour latérale et la distance minimale de cet escalier par rapport à la ligne de lot latérale est de 1,5 mètre;

Attendu que le lot est de forme irrégulière et que la ligne latérale gauche n'est pas perpendiculaire à la ligne d'emprise de rue, ce qui a pour effet de réduire la largeur du terrain au fur et à mesure que l'on s'approche de l'avenue Royale et que seule une partie de l'escalier formant un triangle de 0,83 m sur une longueur de 2,12 m, soit une surface de 0,88 mètre carré se trouve dérogatoire;

Attendu que le conseil municipal a approuvé par la résolution 7008-020315 le plan projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre M. Pierre Clavet, version à jour le 2 février 2015, sa minute 7944 montrant l'allée d'accès commun ainsi que l'aménagement des espaces de stationnement localisés en arrière lot;

Attendu qu'une servitude de drainage est enregistrée sur l'allée d'accès commun du côté latéral droit;

Attendu que le bâtiment de l'immeuble voisin est situé à plus de 9 mètres de la ligne de lot latérale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les documents déposés et la demande en regard du Règlement 1195 sur les dérogations mineures ainsi qu'à la disposition concernée du Règlement 1192 sur le zonage et qu'ils sont d'avis que cette demande n'a pas pour effet de déroger aux objectifs du plan d'urbanisme, ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires voisins de leur droit de propriété et ne concerne ni l'usage ni la densité d'occupation du sol;

En conséquence, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver la demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 10846, avenue Royale afin de rendre conforme la marge de recul latérale du coin de l'escalier tournant, sur deux paliers, situé en cour latérale gauche qui sera implanté à 0,7 mètre au lieu de 1,5 mètre comme elle est prescrite au paragraphe 5 du tableau 1 de l'article 128 du Règlement de zonage numéro 1192.

8838-210119 **ENTÉRINER L'EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EAU POTABLE ET USÉE POUR REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ – PIERRE-LUC ROULEAU LÉVESQUE**

CONSIDÉRANT le retrait préventif et congé de maternité d'une employée;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beaupré a reçu 20 curriculum vitae suite à la parution de l'offre d'emploi de technicien eau potable – eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de sélection a analysé l'ensemble des candidatures reçues et a convoqué 5 personnes en entrevue;

CONSIDÉRANT QUE suite aux entrevues les membres du comité de sélection recommandent unanimement la candidature de Monsieur Pier-Luc Rouleau Lévesque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu :

- d'entériner l'embauche en date du 3 janvier 2019 de M. Pier-Luc Rouleau Lévesque à titre de salarié temporaire technicien eau potable – eaux usées pour le remplacement d'un retrait préventif et congé de maternité (poste temps plein, temporaire);
- que le salaire de départ de M. Pier-Luc Rouleau Lévesque soit déterminé en fonction de la classe d'emploi de technicien eau potable et eaux usées, échelon 0 à 2000 heures.

8839-210119 **MELCC - DEMANDE D'AUTORISATION TRAVAUX DE CANALISATION DE L'ÉMISSAIRE DE LA RUE DUPONT**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, M. Roch Lemieux, à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de

la Loi sur la qualité de l'environnement pour le projet de canalisation de l'émissaire de la rue Dupont.

8840-210119 **BEAUPRÉ EN PÊCHE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENSEMENCEMENT DES LACS ET COURS D'EAU**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser Gilles Carrier à signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre de Beupré en pêche.

8841-210119 **ENTÉRINER L’AFFICHAGE DE POSTE DE PRÉPOSÉ AUX LOISIRS**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'entériner l'affichage du poste de préposé aux loisirs.

8842-210119 **CONGÉ SANS SOLDE M. ÉRIC FORTIN – POMPIER ST-TITE-DES-CAPS**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le congé sans solde à M. Éric Fortin à titre de pompier à temps partiel pour une durée d'un (1) an à compter de la présente résolution.

8843-210119 **AUTORISATION SIGNATURE TRANSACTION ENTRE LA VILLE DE BEAUPRÉ, AIM ET LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, M. Roch Lemieux à signer la transaction à intervenir entre la Ville de Beupré, AIM et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

8844-210119 **AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE BEAUPRÉ ET AIM POUR L'ACHAT DES TERRAINS**

Il est proposé par Madame Michèle Abdenour et résolu unanimement d'autoriser le maire, M. Pierre Renaud à signer la convention à intervenir avec American Iron & Metal Company Inc. pour l'achat des terrains d'AIM suivant les termes et conditions mentionnés à ladite convention.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une (1) personne est présente et aucune question n'a été posée.

8845-210119 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 19 h 42.

Pierre Renaud
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale adjointe